



Règlement du concours international de Guppys par trios à Chambray-lès-Tours (37) – France organisé par l'association EGS les 18 et 19 mai 2019

Adresse : Ma Petite Madelaine - 213-215 Avenue du Grand Sud - 37170 Chambray-lès-Tours.

- 1) Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer, ce qui implique **l'acceptation sans condition de ce présent règlement :**
- 2) L'inscription préalable des poissons est obligatoire. Les poissons non-inscrits ne pourront pas participer aux concours. **Les participants indiqueront le nombre de garnitures présentées pour chaque concours avant le 27/04/2019 à minuit.** L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures par éleveur ou groupe d'éleveurs si nécessaire.
 - **Inscription par mail :** egs@dennnis94.fr
- 3) Seront jugées les garnitures de 3 mâles assortis en taille et en couleur (règles IHS), ainsi que les garnitures de 3 femelles assorties en taille et en couleur.
- 4) Le jugement sera fait conformément aux règles I.H.S 2019. Les garnitures seront divisées dans différents groupes selon les règles et standards IHS.
- 5) L'installation est composée d'aquariums de 12 litres :
 - eau pH 7,6 / TH 7 (dgh 4),
 - fond noir
 - tubes fluorescents.
- 6) Une récompense sera remise à la meilleure garniture de chaque standard.
- 7) Les prix « meilleur poisson du concours » seront remis aux trios classés premiers dans chaque concours. Le prix « meilleurs femelles du concours » sera remis au meilleur trio de femelles.
- 8) **Les poissons devront arriver impérativement avant 18h00 le 16/05/2019** et voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
 - **Adresse de livraison :**
EGS – Chez Truffaut
Ma Petite Madelaine - 213-215 Avenue du Grand Sud
37170 Chambray-lès-Tours
Téléphone : +33 2 47 28 11 62
- 9) Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'E.G.S. dès leur enregistrement. Tout éleveur désireux de reprendre ses poissons versera 5 € par garniture lors de l'inscription, et ne pourra les reprendre que l'exposition terminée le dimanche après-midi.
- 10) Les poissons présentés seront vendus au profit de l'E.G.S. organisatrice du concours, le dimanche 19/05/2019.
- 11) **Les décisions des juges seront sans appel.**